

# le Parisien

Mercredi 9 Avril 2008

## POLITIQUE

### AGGLOMERATION.

## A chacun son Grand Paris

**Toutes les fées se penchent sur l'avenir du Grand Paris. De Christian Blanc, secrétaire d'Etat chargé de la Région capitale, aux conseillers régionaux de tous bords. Inattendu, le rapport du sénateur Dallier nourrit le débat.**

PAS UNE SEMAINE sans une contribution au débat sur le Grand Paris ! Après le rapport de la commission Planchou, au conseil régional d'Ile-de-France, la semaine dernière, voici celui du sénateur Dallier ! Maire des Pavillons-sous-Bois (Seine-Saint-Denis), Philippe Dallier, 45 ans, rend publiques aujourd'hui les conclusions de son rapport sur le Grand Paris, réalisé au nom de l'Observatoire de la décentralisation. « Londres n'aurait pas obtenu l'organisation des JO de

2012 sans la création du Grand Londres », expliquait-il en janvier à la sénatrice Elizabeth Meek, qui occupait les fonctions de « préfet » du Grand Londres. Partant du principe que « la gouvernance en Ile-de-France a besoin d'une vraie rupture », le sénateur Dallier taille en pièces toutes les hypothèses sauf une : celle d'un Grand Paris qui « se substitue aux quatre départements de la petite couronne ». Il aura l'occasion de confronter sa proposition à celle de Roger Karoutchi, président du groupe UMP

au conseil régional d'Ile-de-France, qui organise le 14 avril sur le sujet une réunion avec tous les élus d'Ile-de-France. Le conseil régional débattrà à son tour, le 17 avril, du Grand Paris. Tandis que Christian Blanc, secrétaire d'Etat au Développement de la région capitale, poursuit ses consultations...

N.S.

## Jadis, le département de la Seine

QUI SE SOUVIENT du département de la Seine ? Créé en 1795, supprimé le 1<sup>er</sup> janvier 1968, il englobait Paris (une commune), les Hauts-de-Seine (27 communes), la Seine-Saint-Denis (24) et le Val-de-Marne (29). Le préfet de la Seine, installé dans l'actuel bureau du maire de

Paris, gère ce département. Dans les années 1960, le général de Gaulle souhaite en finir avec la « banlieue rouge ». Paris et sa banlieue sont « découpés ». La loi supprimant le département de la Seine est votée le 10 juillet 1964. Le 1<sup>er</sup> janvier 1968 naissent les départements de Paris, des Hauts-de-Seine, du Val-de-

Marne et de Seine-Saint-Denis, tels que nous les connaissons aujourd'hui. Ce qui n'empêche pas l'Etat de garder sa mainmise sur Paris, jusqu'à l'élection d'un maire en 1977.



Mercredi 9 Avril 2008

**POLITIQUE****Philippe DALLIER****« Il faut simplifier et réorganiser »**

**Quel Grand Paris préconisez-vous ? Philippe Dallier.** Je propose la création d'une nouvelle et véritable collectivité locale de plein exercice. Elle viendrait en remplacement des quatre départements de Paris et de sa petite couronne : Hauts-de-Seine, Seine-Saint-Denis et Val-de-Marne. Le millefeuille institutionnel est déjà suffisamment compliqué comme cela, et inefficace, pour effectivement imaginer une solution innovante.

**Qu'est-ce qui ne marche pas aujourd'hui ?** C'est un constat largement partagé : sur le logement, les transports, le développement économique, la politique sociale, tout le monde considère, et les Franciliens en premier, que nous ne sommes pas assez efficaces. Au moins tout aussi inquiétant, Paris est en perte de compétitivité. Les chefs d'entreprise disent bien qu'il y a un manque de dynamisme, parce qu'il n'y a plus de projet d'envergure, et qu'il n'y a pas de leader clairement identifié dans cet espace économique. Enfin, il y a une grande confusion dans l'organisation des pouvoirs publics.

**« Je peux comprendre que Jean-Paul Huchon soit inquiet » N'êtes-vous pas en train de réinventer l'ancien département de la Seine ?**

Non, car la décentralisation est passée par là. L'organisation des pouvoirs publics ne correspond plus à ce qu'était ce département (*lire encadré*). Les collectivités locales se sont vu déléguer beaucoup de compétences. Il n'est pas question de revenir sur cette décentralisation, mais de l'organiser pour la rendre efficace.

**Votre solution ne marginalise-t-elle pas la région Ile-de-France ?** Absolument pas. Je peux comprendre que Jean-Paul Huchon soit inquiet, mais ce que je propose, c'est de réorganiser le cœur de l'agglomération. Cette région fait 12 millions d'habitants. On y trouve deux zones bien distinctes : le cœur de l'agglomération, grosso modo Paris et la petite couronne, et la grande couronne. L'idée n'est pas de faire disparaître la région. Elle se verra même déléguer des pouvoirs supplémentaires, notamment sur les transports et les collèges. En revanche, il faut qu'elle travaille en complémentarité, en partenariat avec ce Grand Paris.

**Vous condamnez dans votre rapport la formule du syndicat mixte défendue par Roger Karoutchi...** Toute solution qui consistera à proposer une couche de plus m'apparaît comme une mauvaise solution. Il faut simplifier et

réorganiser. **Vous demandez donc aux trois départements de la petite couronne de se saborder ?** Je ne demande à personne de se faire harakiri. On leur demanderait de fusionner d'ici à 2010. Puis de mettre en commun leur budget, ce qui aurait déjà un formidable effet de péréquation. L'un des points forts de ma solution, c'est de considérer que, dans cet espace économique, on ne peut pas continuer à avoir les riches d'un côté et les pauvres de l'autre. En 2011, on aurait l'élection du Conseil du Grand Paris, avec l'élection du président au suffrage universel.

**Ce débat ne vise-t-il pas à diviser la gauche à l'approche des élections régionales ?** Non, car ce n'est pas un débat droite-gauche. Il y a des points de vue différents au sein de la gauche et au sein de la droite sur le sujet.

**Avez-vous rencontré Christian Blanc ?** Oui, vendredi, pendant deux heures. Je lui ai exposé mon point de vue, mais quant à savoir ce qu'il en retiendra... Le débat ne fait que s'ouvrir.

, Propos recueillis par Nathalie Segaux



Mercredi 9 Avril 2008

**POLITIQUE**

**Manuel Valls**

**« Pour une métropole de 7 à 8 millions d'habitants »**

**Que pensez-vous des propositions de Philippe Dallier ? Manuel Valls.**

Je me réjouis d'un débat sur la base de propositions différentes, contradictoires, iconoclastes. Nous avons besoin de propositions alternatives sur l'avenir de la région Ile-de-France. Mais l'idée d'un Grand Paris ou d'une métropole parisienne limitée à la première couronne est plutôt une idée digne du XIX<sup>e</sup> siècle et non du XXI<sup>e</sup>, parce qu'on restera dans l'idée de l'annexion de la petite couronne par un centre hégémonique. Et on concentrera la richesse, notamment celle du département des Hauts-de-Seine, au cœur de l'agglomération, et non pas dans une agglomération digne d'une grande métropole européenne et mondiale.

**Quelle solution serait digne du XXI<sup>e</sup> siècle ?** Un simple regard sur la carte montre que notre agglomération va jusqu'à au moins la Francilienne.

Je prône une agglomération souple sur le plan institutionnel, avec une taxe unique qui permette un financement des projets, et qui aille jusqu'au cercle tracé il y a quarante ans par Paul Delouvrier, constitué par les villes nouvelles comme Evry. Nous ne pouvons pas nous contenter d'un territoire étriqué. Paris est déjà enserré dans un territoire trop petit. Il faut imaginer une métropole de sept à huit millions d'habitants. On peut envisager la disparition des départements à terme, on peut bâtir de grandes agglomérations, mais on ne peut pas séparer le cœur, la richesse, du reste de l'agglomération. Si on veut un Grand Paris comme un Grand Londres ou un Grand Berlin, comme demain un Grand Barcelone, c'est à cette dimension-là qu'il faut réfléchir. **Ce débat du Grand Paris cache-t-il des arrière-pensées politiques ?** La proposition du sénateur a un avantage : elle oblige à

poser le problème de l'égoïsme du département des Hauts-de-Seine, qui ne veut pas répartir la richesse. Elle oblige à la réflexion sur la péréquation. Car sans péréquation et sans taxe professionnelle unique, il n'y a pas de vrai débat qui aboutira sur le plan institutionnel, sur le plan politique, sur le plan économique. Qu'il y ait des arrière-pensées, évidemment. C'est la raison pour laquelle toute nouvelle organisation sur la métropole parisienne doit se faire dans un débat transparent, avec la volonté de rechercher un consensus avec le maire de Paris, les présidents des conseils généraux, les maires, les présidents des communautés d'agglomération et le conseil régional, mais aussi avec les acteurs sociaux et les urbanistes.

**Propos recueillis par N.S.**